



FONCTIONNEMENT DES INSTANCES SCIENTIFIQUES DE DATA TERRA

Version 2021

TABLE OF CONTENT

Table des matières

1. Introduction	3
2. Positionnement des instances scientifiques de Data Terra	4
3. Rôle de la mission de coordination	4
4. Fonctionnement et missions des Conseils Scientifiques de pôles	5
5. Rôle du Conseil d’Orientation Stratégique et Scientifique Data Terra	5

1. INTRODUCTION

La mission principale de l'IR Data Terra est de développer un dispositif global d'accès aux et de traitement de données, et à des produits et services permettant d'observer, comprendre et prévoir de manière intégrée l'histoire, fonctionnement et évolution du système Terre soumis aux changements globaux. Data Terra fédère quatre pôles de données correspondant à chacun des grands compartiments du Système Terre : surfaces continentales (THEIA), atmosphère (AERIS), océans (ODATIS) et terre solide (FORM@TER), et des services transverses comme DINAMIS (Dispositif Institutionnel National d'Approvisionnement Mutualisé en Imagerie Satellitaire).



Ce document présente les instruments de Data Terra qui assurent un fonctionnement coordonné des pôles : le Conseil d'Orientation Stratégique et Scientifique de l'IR Data Terra, qui est externe et indépendant, et une Mission de Coordination. Ces deux instruments sont en interaction avec les Conseils Scientifiques des pôles. Rappelons que les instruments scientifiques de Data Terra sont en aval des prospectives scientifiques des organismes, tout particulièrement de celles de l'INSU et du CNES. Elles sont là avec pour objectifs d'émettre des recommandations sur le cycle de la donnée, les produits et les services associés aux données.

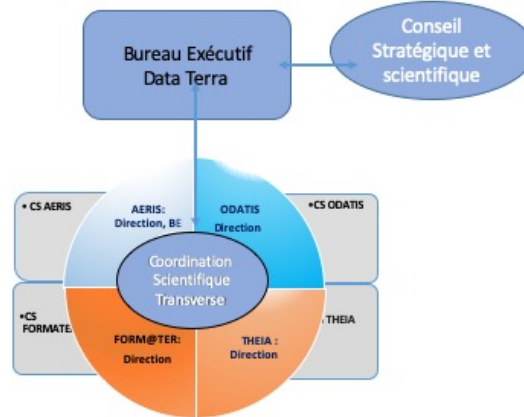
La mission de coordination est créée pour aider la direction de Data Terra à la définition et la mise en œuvre de la stratégie scientifique de l'IR. Cette stratégie transversale et intégrée s'appuie sur et complète les stratégies scientifiques de chaque pôle de données et services. Cela se traduit par exemple par la définition d'axes transversaux, décrits dans un document spécifique.

Le Conseil d'Orientation Stratégique et Scientifique est quant à lui une instance externe à l'infrastructure, apportant ses compétences et ses expertises à l'élaboration, l'évaluation de la stratégie de l'IR et à son développement.

Ce document détaille le positionnement de ces instruments de Data Terra et les instances scientifiques des pôles. Ensuite, les missions des différents instruments et instances seront précisées : Mission de Coordination, Conseils Scientifiques des pôles et Conseil d'Orientation Stratégique et Scientifique de l'IR Data Terra.

2. POSITIONNEMENT DES INSTANCES SCIENTIFIQUES DE DATA TERRA

Le schéma ci-après explique comment les instruments de Data Terra se positionnent dans la gouvernance de Data Terra et le lien avec les instances des pôles



Organisation des instruments scientifiques

La Mission de Coordination (MC) est un groupe émanant du Bureau exécutif de Data Terra qui regroupe l'équipe de direction de Data Terra, et les directions des pôles.

La MC contribue à la mise en œuvre de la stratégie scientifique transversale et intégrée de l'IR Data Terra. Elle produit des analyses et propositions pour le Bureau Exécutif Data Terra. Ces analyses pourront être soumises pour avis et recommandations au Conseil d'Orientations Stratégique et Scientifique de Data Terra, une instance d'évaluation indépendante de l'IR.

La MC se situe naturellement à l'interface entre les pôles et ses instances (plus largement les directions, les bureaux exécutifs des pôles). Il interagit avec les CS des pôles via les directions scientifiques des pôles.

Le Conseil d'Orientations Stratégique et Scientifique de l'IR Data Terra est une instance externe à l'infrastructure, apportant ses compétences et ses expertises à l'élaboration de la stratégie de l'IR et à son développement.

Les missions de ces instruments vont maintenant être précisées.

3. ROLE DE LA MISSION DE COORDINATION

Cette mission interne à la direction de Data Terra rassemble un nombre restreint de membres auquel pourront se joindre des experts des CS des pôles ou tout autre expert si nécessaire. Elle comprend le Directeur de Data Terra, deux à trois maximum représentants de chaque pôle (Directeur, directeur scientifique, expert). Le secrétariat est assuré par un.e chargé.e de mission.

La mission de coordination a les objectifs suivants :

- Identifier les besoins transverses (pour développer des approches intégrées du système Terre), multi-thématiques en termes de données, produits et services ;
- Proposer la mise en œuvre des besoins transverses. Elle contribue au lancement des appels d'offres auprès des communautés concernées ;

- Conseiller la Direction Technique de l'IR pour le développement de ces nouvelles activités et services ;
- Un rôle d'évaluation des propositions transverses impliquant plusieurs pôles en coordination avec les CS des pôles ou en s'appuyant sur des experts des CS des pôles concernés.

Pour tous ces objectifs, la mission de coordination s'appuie sur les autres instances scientifiques.

4. FONCTIONNEMENT ET MISSIONS DES CONSEILS SCIENTIFIQUES DE POLES

Chaque Pôle a un Conseil Scientifique (CS). Les conventions de chaque pôle en précisent les compositions, missions et principes de fonctionnement.

Chaque pôle fonctionne en tenant compte de ses spécificités mais Data Terra, fédération des pôles de données et services, a une stratégie coordonnée.

Le fonctionnement des CS est le même pour tous les pôles. Le Conseil Scientifique est un organe consultatif composé de scientifiques du domaine et de représentants des communautés utilisatrices de Produits.

Chaque Conseil Scientifique, organe consultatif garant de la pertinence et de la qualité scientifique des activités des pôles, a un rôle d'expertise et d'assistance auprès du Comité Directeur et de l'Équipe de Direction sur les orientations et priorités à prendre en compte pour satisfaire les besoins de la communauté utilisatrice.

Les CS aident à la définition de la stratégie, de définition des produits et services à mettre en œuvre et à l'évaluation des projets/produits a posteriori. Ils se situent en aval de conseils scientifiques des différents domaines mis en place notamment par le CNES (CPS, TOSCA) et par le CNRS-INSU. Ce sont donc les « bras armés scientifiques » des directions des pôles et de Data Terra.

5. ROLE DU CONSEIL D'ORIENTATION STRATEGIQUE ET SCIENTIFIQUE DATA TERRA

Le Conseil d'Orientation Stratégique et Scientifique de Data Terra est une instance externe à l'infrastructure, apportant ses compétences et ses expertises à l'élaboration de la stratégie de l'IR et à son développement.

Il sera composé d'une dizaine d'experts, choisis pour leurs compétences dans la communauté scientifique, en particulier sur les données.

Le conseil se réunira au minimum une fois par an.

Le conseil a les missions suivantes :

- Conseiller sur les orientations de l'agenda stratégique de Data Terra dans les cadres national, européen et international ;
- Proposer des priorités scientifiques et technologiques pour enrichir et actualiser la feuille de route de l'IR Data Terra ;
- Traiter de toute question qui lui est soumise par les instances de Data Terra.